

Zeitschrift:	Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber:	Association des amis de Jean-Jacques Rousseau
Band:	- (1993)
Heft:	-: La ville s'étend sur tout le pays : actes du colloque. Rousseau, Neuchâtel et l'Europe
Artikel:	Les Montagnons : un archétype social
Autor:	Eigeldinger, Frédéric S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1080258

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Frédéric S. Eigeldinger

LES MONTAGNONS: UN ARCHÉTYPE SOCIAL

Six mois après s'être réfugié dans les Montagnes neuchâteloises, Rousseau écrit au maréchal de Luxembourg tout son dépit «en revoyant ce pays qu'il a tant aimé» autrefois¹:

J'y croyois retrouver ce qui m'avoit charmé dans ma jeunesse; tout est changé; c'est un autre paysage, un autre air, un autre Ciel, d'autres hommes, et ne voyant plus mes Montagnons avec des yeux de vingt ans, je les trouve beaucoup vieillis. On regrette le bon tems d'autrefois [...]. Les diverses impressions que ce pays a faites sur moi à différens ages me font conclure que nos relations se rapportent toujours plus à nous qu'aux choses [...]. Sur ce principe ne vous étonnez pas de voir devenir aride et froid sous ma plume un pays jadis si verdoyant, si vivant, si riant à mon gré².

Ces lignes suggèrent trois remarques: 1° A son correspondant, Rousseau parle des Montagnons comme d'un

¹ Durant l'hiver 1730-1731. Voir *Confessions*, livre IV, *OC I*, p. 153-154.

² *Deux Lettres à M. le mareschal duc de Luxembourg*, p.p. F.S. Eigeldinger, Neuchâtel, Ides et Calendes, 1977, p. 1-2 du fac-similé (CC 2440).

sujet connu³. Il sait en janvier 1763 qu'il est compris du maréchal de Luxembourg, étant donné que le passage de sa *Lettre à d'Alembert* (1758) où il rappelle le souvenir de ces «heureux paysans» est très vite devenu un morceau d'anthologie: il a frappé les lecteurs du XVIII^e siècle par sa résonance nostalgique, même si d'Alembert, dans sa réponse, a voulu souligner le caractère si utopique de ce pays⁴. 2° Ces lignes font référence à un mode de pensée

³ «C'est le nom qu'on donne dans le pays aux habitans de cette montagne», note Rousseau (éd. originale, p. 110). W. Pierrehumbert définit ainsi le terme «Montagnons»: «se dit particulièrement aujourd'hui [...] comme nom fam. des habitants du haut Jura neuchâtelois» (*Dictionnaire historique du parler neuchâtelois*, Neuchâtel, Attinger, 1926, p. 376). Il ne s'agit donc pas des habitants du Val-de-Travers, mais bien de ceux résidant dans les vallées de la Brévine ou des Ponts, voire du Locle ou de La Chaux-de-Fonds. La preuve en est fournie par Frédéric Samuel Ostervald, qui écrit à Vincenz Bernhard Tscharner en 1762: «& qui Sait Si en revenant [de Môtiers] je ne vous ferois pas prendre vôtre route par ces fameuses montagnes où habitent les arts, l'industrie, la politesse, le Luxe & la Théologie Spéculative» (CC 2020). Le même Ostervald s'inspire plus d'une fois de la *Lettre à d'Alembert* pour décrire en 1764 les vallées de la Brévine et des Ponts (voir sa *Description des montagnes et vallées qui font partie de la principauté de Neuchâtel et Valangin*, p.p. M. Schlup, Neuchâtel, Nouvelle Revue neuchâteloise, 1986, p. 25, 39, 44, 76, 95). L'article «NEUCHÂTEL» de l'*Encyclopédie* reprend les mêmes thèmes. Enfin, dans son *Journal*, le comte de Zinzendorf décrit la vallée de la Brévine comme étant «non des villages rassemblés, mais des maisons dispersées ça et là comme dans le Canton d'Appenzell» en faisant référence à la *Lettre à d'Alembert* (8 et 9 septembre 1764).

⁴ «Je veux croire qu'il n'y a rien d'exagéré ni de romanesque dans la description de ce canton fortuné [...] où il y a pourtant des hommes. Mais, si l'âge d'or s'est réfugié dans les rochers voisins de Genève, vos concitoyens en sont pour le moins à l'âge d'argent», D'Alembert, *Lettre à Monsieur Rousseau*, 1759. Le «morceau sur les Montagnons»

proprement rousseauiste: les progrès de la civilisation dénaturant l'homme⁵, la vision du monde moderne fait naître la nostalgie du passé. Quand il évoque les Montagnons en 1758, Jean Jacques réveille une expérience vieille de vingt-cinq ans: «Aujourd'hui, écrit-il, j'y porterois d'autres yeux, faut-il ne revoir plus cet heureux pays? Hélas! il est sur la route du mien!⁶»; quand il les revoit effectivement en 1762, il ne les reconnaît plus. Il propose alors deux explications parallèles. D'abord la variation due au temps et à l'humeur du voyageur:

Ce tableau, quoique toujours le même, se peint d'autant de manières qu'il y a de dispositions différentes dans les cœurs des Spectateurs; et ces différences, qui font celles de nos jugemens, n'ont pas lieu seulement d'un spectateur à l'autre, mais dans le même en différens tems⁷.

Ensuite, il reconnaît que les Suisses ont subi de leur côté l'influence de l'étranger au point d'être dénaturés et par

a fait l'admiration de Jean Perdriau (CC 737 et 1176), d'Alexandre Deleyre (843), de Jacob Vernet (1148) ou encore de Charles Joseph Panckoucke (2013). Voir F.S. Eigeldinger, «*Des Pierres dans mon jardin*», Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1992, p. 85-87.

⁵ Déjà en 1760, Jacob Vernet informe Rousseau que les Montagnons ont «plus de luxe & plus d'usages étrangers que nous ne leur en avez pu voir dans votre jeunesse (CC 1148); et Toussaint Pierre Lenieps se charge de démystifier les Montagnons dans une lettre à Rousseau du 4 août 1764 (CC 3439).

⁶ Pour les citations de la *Lettre à d'Alembert*, voir l'«Annexe» à cet article.

⁷ *Deux Lettres*, p. 1 du fac-similé.

conséquent il se confirme dans son idée du luxe corrupteur⁸. 3° En conséquence, il est porté à idéaliser le passé, à mythifier en quelque sorte un souvenir. La *Lettre à d'Alembert* s'inscrit dans la grande période de réflexion politique de Rousseau, entre le *Deuxième Discours* et le *Contrat social*, mais elle appartient surtout au premier versant de sa pensée, dans la mesure où la société des Montagnons répond plus à l'idéal de l'âge d'or qu'à celui de la société civile.

Dans la *Lettre à d'Alembert*, Rousseau veut lutter contre le luxe corrupteur du théâtre et contre l'introduction d'une comédie dans la vertueuse République de Genève. Et c'est à ce propos que lui vient à la mémoire le souvenir de ce peuple heureux qu'il a fréquenté durant l'hiver 1730-1731⁹. Cette image a le mérite de confirmer par l'exemple ses propos des deux premiers *Discours*. Mais quelles sont les caractéristiques de cette société idéale ou idéalisée, dont il imagine déjà la décadence si l'on y établissait une comédie? J'en relève trois, étroitement imbriquées:

Tout d'abord, celle de l'*économie domestique*, telle que la définit Rousseau dans son article de l'*Encyclopédie*¹⁰, c'est-à-dire celle de la famille¹¹. Chez les Montagnons, chaque habitation «fait le centre des terres qui en

⁸ Voir *Deux Lettres*, p. 4-5 du fac-similé. Et dans le *Projet de constitution pour la Corse*: «La pauvreté ne s'est fait sentir dans la Suisse que quand l'argent a commencé d'y circuler» (*OC III*, p. 916).

⁹ Voir *Confessions*, livre IV, *OC I*, p. 153-154.

¹⁰ *OC III*, p. 241-244.

¹¹ «S'il y a quelque réforme à tenter dans les mœurs publiques, c'est par les mœurs domestiques qu'elle doit commencer, et cela dépend absolument des peres et meres» (*La Nouvelle Héloïse*, *OC II*, p. 24).

dépendent» pour offrir «le recueillement de la retraite», dans une «tranquile solitude». Ces paysans «cultivent, avec tout le soin possible, des biens dont le produit est pour eux». «L'hiver surtout, tems où la hauteur des neiges leur ôte une communication facile, chacun renfermé bien chauvement [...] s'occupe de mille travaux amusans, qui chassent l'ennui de son azile, & ajoûtent à son bien-être.» Ensuite s'impose l'idée de l'*économie politique*. Le pays est «une montagne entiere couverte d'habitations [...] à distances aussi égales que les fortunes des propriétaires». Ces habitants bénéficient donc des «douceurs de la société». Comme le remarque Jean Terrasse, «un double mouvement règle l'existence de ces hommes: un mouvement centrifuge les met en état de s'approprier le monde extérieur; un mouvement centripète les fait se replier sur eux-mêmes. [...] La communication et l'autonomie des consciences sont, pour notre écrivain, deux conditions également indispensables au bonheur de l'homme¹².» Enfin – et c'est le point essentiel – il faut parler de l'*économie pratique*, fondée sur la non-division du travail. Chacun bâtit soi-même sa maison, fabrique ses meubles, exerce les métiers de «Menuisier, Serrurier, Vitrier, Tourneur»; «tous le sont pour eux-mêmes, aucun ne l'est pour autrui», particulièrement dans les domaines de l'horlogerie où ils fabriquent eux-mêmes leurs outils. «Chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses dans lesquelles se subdivise l'horlogerie.» Les Montagnons

¹² *Jean-Jacques Rousseau et la quête de l'âge d'or*, Bruxelles, Palais des académies, 1970, p. 164.

sont donc instruits et inventifs¹³, et leur sens pratique les conduit à fabriquer des «syphons, des aimans, des lunettes, des pompes, des baromètres, des chambres noires». Et pour comble des dons naturels, ils ont un sens inné de la musique et se montrent très hospitaliers.

Ces trois caractéristiques définissent trois conditions essentielles à l'établissement d'un bon gouvernement, c'est-à-dire au respect des libertés individuelles. Vision archaïsante, certes, mais propre à la quête de l'âge d'or rousseauiste. En effet, ces thèmes fondent aussi bien les œuvres antérieures que celles postérieures à la *Lettre à d'Alembert*. Du *Deuxième Discours au Contrat social*, de l'*Emile* aux écrits sur la Corse et la Pologne, Jean Jacques laisse toujours transparaître l'exemple idéal des Montagnons. C'est ce que j'aimerais vérifier dans mon propos.

1° Selon le *Discours sur l'origine de l'inégalité*, la sédentarisation constitue la première grande révolution, qui conduit l'homme de l'état de nature à l'état de famille. «Chaque famille devint une petite Société d'autant mieux unie que l'attachement réciproque et la liberté en étoient les seuls liens¹⁴.» C'est un premier pas vers la société civile. Le *Contrat social* développe la même idée:

La famille est donc si l'on veut le premier modèle des sociétés politiques; le chef est l'image du pere, le peuple est l'image des enfans, et tous étant nés égaux et

¹³ De confession réformée, les Montagnons sont habitués à lire la Bible. Voir de plus l'anecdote que Rousseau rapporte au maréchal de Luxembourg à propos de l'*Emile* (*Deux Lettres*, p. 11-12 du fac-similé).

¹⁴ *OC III*, p. 168.

libres n’aliénent leur liberté que pour leur utilité. Toute la différence est que dans la famille l’amour du père pour ses enfants le paye des soins qu’il leur rend, et que dans l’Etat le plaisir de commander supplée à cet amour que le chef n’a pas pour ses peuples¹⁵.

Cette image de la famille réunie sous l’autorité paternelle¹⁶ a trois corollaires essentiels:

- a) *L’agriculture* est la condition première pour assurer la liberté. «Le seul moyen de maintenir un Etat dans l’indépendance des autres est l’agriculture», écrit Jean Jacques dans le *Projet de constitution pour la Corse*¹⁷.
- b) *L’autarcie* de ces familles repliées sur leurs terres implique la production de tous les biens nécessaires à assurer l’indépendance économique¹⁸.
- c) *Le climat*, la nature des terres et leur situation géographique déterminent les relations humaines. L’hiver rude des Montagnons contribue à isoler les gens, comme la nature du sol sépare aussi les Corses.

Si toute la terre était également fertile, peut-être les hommes ne se fussent-ils jamais rapprochés. Mais la nécessité, mère de l’industrie, les a forcés de se rendre utiles les uns aux autres pour l’être à eux-mêmes.[...]

¹⁵ *OC* III, p. 352.

¹⁶ Voir Robert Derathé, *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris, PUF, 1950, p. 188 ss.

¹⁷ *OC* III, p. 905.

¹⁸ «La maison de Clarens offre l’image parfaite de la suffisance économique de l’Etat», rappelle François Jost (*Jean-Jacques Rousseau suisse*, Fribourg, Editions universitaires, 1961, t. I, p. 318).

L'homme isolé demeure toujours le même, il ne fait de progrès qu'en société¹⁹.

2° Ces terres familiales – de superficie égale à celle de la fortune de leur propriétaire – sont juxtaposées, mais elles se regroupent par nécessité dans l'intérêt commun des propriétaires. C'est alors que pourraient apparaître les inégalités et les rivalités par l'introduction du commerce et de l'argent, donc de la corruption²⁰, et par voie de conséquence un gouvernement s'imposerait²¹. Mais, par leur autonomie économique, les Montagnons savent heureusement se prémunir des conséquences pernicieuses de la civilisation. Ils font partie «du petit nombre de Peuples qui, préservés de cette contagion des vaines connaissances ont par leurs vertus fait leur propre bonheur et l'exemple des autres Nations²²». On lit dans le *Projet de constitution pour la Corse* que «Les villes sont utiles dans un pays à proportion de ce qu'on y cultive le commerce et les arts mais [qu'] elles sont nuisibles au système que nous avons adopté²³», c'est-à-dire celui d'un Etat fédératif pour la Corse, à l'image de la Suisse, terre divisée «en treize quartiers» où les maisons «sont dispersées sans simétrie et

¹⁹ *Fragments politiques*, OC III, p. 532-533.

²⁰ Voir *Deuxième Discours*, OC III, p. 173-175.

²¹ Dans le cas du souvenir mythique des Montagnons, tout se passe comme s'il n'y avait pas de gouvernement!

²² *Discours sur les sciences et les arts*, OC III, p. 11. Tels étaient les Germains décrits par Tacite dans *La Germanie*. Le chapitre XVI a pu constituer une source de la vision idéale de Rousseau.

²³ OC III, p. 911.

sans ordre²⁴». Bien qu'il déclare dans le *Contrat social* que «s'il y avoit un peuple de Dieux, il se gouverneroit Démocratiquement» et que ce «Gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes²⁵», Rousseau considère le système fédératif à tous les niveaux comme le plus propre à assurer la liberté individuelle. C'est au fond, à une grande échelle, le principe d'association des Montagnons qui remplissent toutes les conditions nécessaires à l'établissement d'une démocratie, comme il le prévoit pour les Corses,

Premierement un Etat très petit où le peuple soit facile à rassembler et où chaque citoyen puisse aisément connoître tous les autres: secondelement une grande simplicité de mœurs qui prévienne la multitude d'affaires et les discussions épineuses: Ensuite beaucoup d'égalité dans les rangs et les fortunes, sans quoi l'égalité ne sauroit subsister longtems dans les droits et l'autorité: Enfin peu ou point de luxe²⁶.

L'administration la plus favorable à l'agriculture est celle dont la force n'étant point reunie en quelque point n'emporte pas l'inegale distribution du peuple mais le laisse également dispersé sur le territoire, telle est la démocratie²⁷.

Par ses dimensions et par le fait qu'elle est une île, la Corse ne peut espérer étendre son territoire. Elle offre ainsi

²⁴ *Deux Lettres*, p. 3 du fac-similé. Cette image de la Suisse fédérée en treize quartiers de ville se retrouve dans la «Septième promenade» des *Rêveries* (OC I, p. 1072).

²⁵ OC III, p. 406.

²⁶ OC III, p. 405.

²⁷ *Projet de constitution pour la Corse*, OC III, p. 906.

toutes les conditions propres à réaliser l'idéal rousseauiste qui suppose une égale et constante répartition du peuple sur les terres: «plus l'Etat est restreint, mieux il peut assurer le bonheur de ses citoyens²⁸». Il déclare ainsi dans le *Contrat social*:

Ce sont les hommes qui font l'Etat, et c'est le terrain qui nourrit les hommes; ce rapport est donc que la terre suffise à l'entretien de ses habitans, et qu'il y ait autant d'habitans que la terre en peut nourrir. C'est dans cette proportion que se trouve le *maximum* de force d'un nombre donné de peuple; car s'il y a du terrain de trop, la garde en est onéreuse, la culture insuffisante, le produit superflu; c'est la cause prochaine des guerres deffensives²⁹.

Dans l'*Emile*:

Dans tout pays qui se dépeuple l'Etat tend à sa ruine, et le pays qui peuple le plus, fut-il le plus pauvre, est infailliblement le mieux gouverné. [...]

[...] Deux Etats égaux en grandeur et en nombre d'hommes peuvent être fort inégaux en force, et le plus puissant des deux est toujours celui dont les habitants sont le plus également répartis sur le territoire; celui qui n'a pas de si grandes villes et qui par consequent brille le moins battra toujours l'autre. Ce sont les grandes villes qui épuisent un Etat et font sa foiblesse, la richesse qu'elles produisent est une richesse apparente et illusoire, c'est beaucoup d'argent et peu d'effet³⁰.

²⁸ F. Jost, *op. cit.*, I, p. 295.

²⁹ *Du Contrat social*, OC III, p. 389.

³⁰ *Emile*, OC IV, p. 851.

Et dans le *Projet de constitution pour la Corse*:

Quand le pays est saturé d'habitans on n'en peut plus employer l'excédent à la culture, il faut occuper cet excédent à l'industrie, au commerce, aux Arts, et ce nouveau système demande une autre administration³¹.

L'opposition ville/campagne, corruption/liberté, constitue un thème majeur de la pensée de Rousseau. Sur ce point, le passage de la *Lettre à d'Alembert* résonne dans toute son œuvre, du *Premier Discours* aux *Considérations sur le gouvernement de Pologne*.

Les Montagnons fonctionnent à petite échelle comme devrait fonctionner un Etat restreint, comme pourrait fonctionner idéalement l'Europe selon le *Projet de paix perpétuelle* de l'abbé de Saint-Pierre³², mais dont Rousseau met en doute la conduite possible en raison même de l'étendue et de la diversité des peuples et des systèmes politiques³³. En revanche, il pressent bien que la Corse ou, à plus vaste échelle, la Pologne pourraient espérer un système fédératif; la première est peut-être trop petite pour être fractionnée, mais la seconde correspond au modèle:

En un mot, appliquez-vous à étendre et perfectionner le système des Gouvernements fédératifs, le seul qui réunisse les avantages des grands et des petits Etats, et par là

³¹ *OC* III, p. 907.

³² Voir l'*Extrait du projet de paix perpétuelle*, *OC* III, p. 564 ss., et Fr. Jost, *op. cit.*, p. 297-298.

³³ «Qu'on ne dise donc point que si son système n'a pas été adopté, c'est qu'il n'étoit pas bon; qu'on dise au contraire qu'il étoit trop bon pour être adopté» (*Jugement sur le projet de paix perpétuelle*, *OC* III, p. 599).

le seul qui puisse vous convenir. Si vous négligez ce conseil, je doute que jamais vous puissiez faire un bon ouvrage³⁴.

L'essentiel demeure pour Rousseau que les relations humaines ne deviennent pas prétexte de commerce prévaricateur. Tout échange commercial implique la corruption et l'argent:

Je regarde si bien tout système de commerce comme destructif de l'agriculture, que je n'en excepte pas même le commerce des denrées qui sont le produit de l'agriculture³⁵.

J'avoue que l'argent rend les échanges plus comodes, mais faites mieux rendez les échanges peu nécessaires, faites que chacun se suffise à lui-même autant qu'il se peut³⁶.

A l'image des Montagnons, il faut savoir cultiver l'hospitalité et le sens de la fête. Les réunions sociales, les clubs et les bals constituent d'ailleurs, comme autant d'antidotes naturels au théâtre corrupteur, le thème final de la *Lettre à d'Alembert*. «Le théâtre et la fête, écrit Jean Starobinski,

³⁴ *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, OC III, p. 971. Pour la Corse, voir p. 912.

³⁵ *Projet de constitution pour la Corse*, OC III, p. 920.

³⁶ *Fragments politiques*, OC III, p. 526. Il convient d'ajouter que, selon Rousseau, les Montagnons sont «francs» d'impôts divers et qu'«ils jouissent en sûreté de leurs franchises» (*Lettres écrites de la Montagne*, VII, OC III, p. 827).

s'opposent comme un monde d'opacité et un monde de transparence³⁷.»

3° L'indépendance économique n'est assurée que par la non-division du travail. *Le Premier Discours* le constate déjà:

En un mot tant qu[e les hommes] ne s'appliquèrent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvoit faire, et qu'à des arts qui n'avoient pas besoin du concours de plusieurs mains, il vécurent libres, sains, bons, et heureux autant qu'ils pouvoient l'être par leur Nature, et continuèrent à joüir entre eux des douceurs d'un commerce independant: mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre; dès qu'on s'apperçut qu'il étoit utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut³⁸.

Et c'est encore une fois de plus que le modèle des Montagnons s'impose à la conscience de Rousseau pour son projet corse. L'analogie des thèmes et des mots est frappante à plus d'un titre:

Des montagnes, des bois, des rivières, des paturages. Ne croiroit-on pas lire la description de la Suisse? Aussi retrouvoit-on jadis dans les Suisses le même caractère que Diodore donne aux Corses: l'équité, l'humanité, la bonne foi. Toute la différence étoit qu'habitant un climat plus rude ils étoient plus laborieux. Ensevelis durant six mois sous les neiges ils étoient forcés de faire des provisions pour l'hiver, épars sur leurs

³⁷ Jean-Jacques Rousseau. *La transparence et l'obstacle*, «La fête», Paris, Gallimard «Tel», 1971, p. 118. Voir également: Denise Leduc-Fayette, *Jean-Jacques Rousseau et le mythe de l'antiquité*, «La fête à l'antique», Paris, Vrin, 1974, p. 117 ss.

³⁸ *OC* III, p. 170; voir également p. 173.

rochers ils les cultivoient avec une fatigue qui les rendoit robustes; un travail continual leur otoit le tems de connoître les passions; les communications étoient toujours pénibles, quand les neiges et les glacesachevoient de les fermer, chacun dans sa cabane étoit forcé de se suffire à lui-même et à sa famille: de là l'heureuse et grossière industrie; chacun exerçoit dans sa maison tous les arts nécessaires; tous étoient maçons, charpentiers, menuisiers, charrons. Les rivières et les torrens qui les séparoient les uns des autres donnoient en revanche à chacun les moyens de se passer de ses voisins; [...]³⁹.

A travers ces lignes transparaît toujours, quoi qu'on en ait dit, le modèle suisse. La mémoire affective de Jean Jacques le porte sans cesse à greffer la République antique sur un lieu qui lui est familier. Mais ce n'est plus la Suisse contemporaine, dénaturée par le commerce et le luxe importé, c'est une Suisse antérieure, mythisée et épurée par le souvenir idéalisateur. Pierre Hirsch parle des Montagnons comme de l'«archétype d'une Genève mythique⁴⁰». Jean Terrasse y voit au contraire la fusion du mythe romain et du bon sauvage⁴¹. En fait, je suis persuadé que les Montagnons ne sont exclusivement ni Sparte, ni Rome ni Genève, mais tout à la fois Sparte, Rome et Genève. Ils peuvent même, tant Jean Jacques vit son souvenir, se rencontrer dans d'autres régions que celles des Montagnes

³⁹ *Projet de constitution pour la Corse*, OC III, p. 914.

⁴⁰ «Le Mythe des Montagnons», dans *Revue neuchâteloise*, 19, 1962, p. 4.

⁴¹ *Op. cit.*, p. 159.

neuchâteloises⁴²: «Otez quelques circonstances, vous retrouverez ailleurs d'autres *Montagnons*, & *mutatis mutandis*, l'exemple a son application⁴³.» Même si «le récit se donne comme un souvenir [...], et non comme un rêve d'âge d'or⁴⁴», les *Montagnons* représentent bien dans l'esprit de Rousseau un archétype, presque au sens jungien du terme⁴⁵, en ce sens qu'ils symbolisent dans le récit du souvenir des instincts fantasmagoriques de l'âge d'or. Ces hommes vivent (ou ont vécu) un idéal à mi-chemin entre l'état sauvage et le contrat social, «un juste milieu entre l'indolence de l'état primitif et la pétulante activité de notre amour propre», c'est-à-dire «l'époque la plus heureuse, et la plus durable, [...] la meilleure à

⁴² Rousseau assimile presque inconsciemment les *Montagnons* aux Valaisans, comme le prouvent les deux notes qu'il insère dans son texte (voir les notes de l'«Annexe»). Avant d'écrire dans *La Nouvelle Héloïse* les belles pages sur le Valais – qui rappellent par bien des points les caractéristiques des *Montagnons* (*OC* II, p. 76-84) – il s'était intéressé en 1756 à rédiger l'article «Valais» pour l'*Encyclopédie* (voir *CC* 416, 419 et A189). La même année, il rappelle à Voltaire: «J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul *Montagnard* mécontent de sa vie presque automate» (*OC* IV, p. 1063). Voir Lucien Lathion, *Jean-Jacques Rousseau et le Valais*, Lausanne, Rencontre, 1953.

⁴³ *Lettre à d'Alembert*, éd. originale in-8°, p. 112. M. Charles Gagnebin me signale que Montaigne (*Essais*, II, 37) évoque les habitants de Lahontan, en Béarn, dans une perspective identique à celle de Rousseau.

⁴⁴ P. Hirsch, art. cité, p. 5.

⁴⁵ Voir C.G. Jung, «L'archétype dans le symbolisme du rêve», dans *Essai d'exploration de l'inconscient*, et Régis Boyer, article «Archétypes», dans *Dictionnaire des mythes littéraires*, sous la direction de Pierre Brunel, Editions du Rocher, 1988.

l'homme⁴⁶». Encore une fois l'image de la Suisse s'impose, «étonnant mélange de la nature sauvage et de l'industrie humaine⁴⁷». Et quand Rousseau décrit consciemment le lieu où il aimerait vivre, que ce soit dans la «Dédicace» à la République de Genève du *Deuxième Discours* ou dans les conseils du précepteur à Emile⁴⁸, il développe point par point les caractéristiques propres aux Montagnons. Mais ce peuple qu'il ne reconnaît plus en 1763 devient *ipso facto* mythique, hors d'atteinte. C'est toujours le même mouvement qui le fait s'exclamer:

Heureux, mon jeune ami, le pays où l'on n'a pas besoin d'aller chercher la paix dans un desert! Mais où est ce pays? [...] On traite l'âge d'or de chimére, et c'en sera toujours une pour quiconque a le cœur et le goût gâtés. Il n'est pas même vrai qu'on le regrette, puisque ces regrets sont toujours vains. Que faudroit-il donc pour le faire renaître? Une seule chose mais impossible; ce seroit de l'aimer⁴⁹.

Néanmoins, l'expérience réjouissante qu'il vivra à l'Ile de Saint-Pierre le confortera dans son utopie jusqu'à ses derniers jours. C'est d'ailleurs là qu'il rédigera en grande partie le *Projet de constitution pour la Corse*.

⁴⁶ *Discours sur l'origine de l'inégalité*, *OC* III, p. 171.

⁴⁷ «Septième Promenade» des *Rêveries*, *OC* I, p. 1071-1072. Voir aussi *La Nouvelle Héloïse*, *OC* II, p. 77, et *Deux Lettres*, p. 4 du fac-similé et note correspondante.

⁴⁸ *OC* III, p. 111 ss. et *OC* IV, p. 681 ss.

⁴⁹ *Emile*, *OC* IV, p. 859.

ANNEXE : LES MONTAGNONS

J. J. ROUSSEAU / *CITOYEN DE GENÈVE, / A M^R. D'ALEMBERT, / [...] / Sur son Article GENÈVE / Dans le VII^{me}. Volume de l'ENCYCLOPÉDIE, [...] / A AMSTERDAM, / chez MARC MICHEL REY, / M.DCC.LVIII. [Pages 103-108:]*

Dans une petite ville, on trouve, proportion gardée, moins d'activité, sans doute, que dans une capitale: parce que les passions sont moins vives & les besoins moins pressans; mais plus d'esprits originaux, plus d'industrie inventive, plus de choses vraiment neuves: parce qu'on y est moins imitateur, qu'ayant peu de modeles, chacun tire plus de lui-même, & met plus du sien dans tout ce / qu'il fait: parce que l'esprit humain, moins étendu, moins noyé parmi les opinions vulgaires, s'élabore & fermente mieux dans la tranquile solitude: parce qu'en voyant moins, on imagine davantage: enfin, parce que, moins pressé du tems, on a plus le loisir d'étendre & digérer ses idées.

Je me souviens d'avoir vu dans ma jeunesse aux environs de Neufchâtel un spectacle assés agréable & peut-être unique sur la terre. Une montagne entiere couverte d'habitations dont chacune fait le centre des terres qui en dépendent; en sorte que ces maisons, à distances aussi égales que les fortunes des propriétaires, offrent à la fois aux nombreux habitans de cette montagne, le recueillement de la retraite & les douceurs de la société. Ces heureux paysans, tous à leur aise, francs de tailles, d'impots, de subdélégués, de corvées, cultivent, avec tout le soin

possible, des biens dont le produit est pour eux, & emploient le loisir que cette culture leur laisse à faire mille ouvrages de leurs mains, & à mettre à profit le génie in/ventif que leur donna la Nature. L'hiver surtout, tems où la hauteur des neiges leur ôte une communication facile, chacun renfermé bien chaudement, avec sa nombreuse famille, dans sa jolie & propre maison de bois^a qu'il a bâtie lui-même, s'occupe de mille travaux amusans, qui chassent l'ennui de son azile, & ajoûtent à son bien-être. Jamais Menuisier, Serrurier, Vitrier, Tourneur de profession n'entra dans le pays; tous le sont pour eux-mêmes, aucun ne l'est pour autrui; dans la multitude de meubles commodes & même élégans qui composent leur ménage & parent leur logement, on n'en voit pas un qui n'ait / été fait de la main du maître. Il leur reste encore du loisir pour inventer & faire mille instrumens divers, d'acier, de bois, de carton, qu'ils vendent aux étrangers, dont plusieurs même parviennent jusqu'à Paris, entre autres ces petites horloges de bois qu'on y voit depuis quelques années. Ils en font aussi de fer, ils font même des montres; &, ce qui paroît incroyable, chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses dans lesquelles se subdivise l'horlogerie, & fait tous ses outils lui-même.

^a Je crois entendre un bel-esprit de Paris se récrier, pourvu qu'il ne lise pas lui-même, à cet endroit comme à bien d'autres, & démontrer doctement aux Dames, (car c'est sur-tout aux Dames que ces Messieurs démontrent) qu'il est impossible qu'une maison de bois soit chaude. Grossier mensonge! Erreur de physique! Ah, pauvre Auteur! Quant à moi, je crois la démonstration sans replique. Tout ce que je sais, c'est que les Suisses passent chaudement leur hyver au milieu des neiges, dans des maisons de bois.

Ce n'est pas tout: ils ont des livres utiles & sont passablement instruits; ils raisonnent sensément de toutes choses, & de plusieurs avec esprit^a. Ils font des siphons, des aimans, des lunettes, des pompes, des barometres, des chambres noires; leurs tapisseries sont des multitudes d'instrumens de toute espece; vous prendriez le poële d'un Paysan pour un atelier de mécanique & pour un cabinet de physique expérimentale. Tous savent un peu dessiner, peindre, chiffrer; la plupart jouent de la flute, plusieurs ont un peu de musique & chantent juste. Ces arts ne leur sont point enseignés par des maîtres, mais leur passent, pour ainsi dire, par tradition. De ceux que j'ai vus savoir la musique, l'un me disoit l'avoir apprise de son pere, un autre de sa tante, un autre de son cousin, quelques-uns croyoient l'avoir toujours sue. Un de leurs fréquens amusemens est de chanter avec leurs femmes & leurs enfans les pseaumes à quatre parties; & l'on est tout étonné d'entendre sortir de ces cabanes champêtres, l'harmonie forte & mâle de Goudimel, depuis si long-tems oubliée de nos savans Artistes.

Je ne pouvois non plus me lasser de parcourir ces charmantes demeures, que les habitans de m'y témoigner la plus franche hospitalité. Malheureusement j'étois jeune: ma curiosité n'étoit que celle d'un enfant, & je songeais plus à m'amuser qu'à m'instruire. Depuis trente ans, le peu d'observations que je fis se sont effacées de ma mémoire.

^a Je puis citer en exemple un homme de mérite, bien connu dans Paris, & plus d'une fois honoré des suffrages de l'Académie des Sciences. C'est M. Rivaz, célèbre Valeisan. Je sais bien qu'il n'a pas beaucoup d'égaux parmi ses compatriotes; mais enfin c'est en vivant comme eux, qu'il apprit à les surpasser.

Je me souviens seulement que j'admirois sans cesse en ces hommes singuliers un mélange étonnant de finesse & de simplicité qu'on croiroit presque incompatibles, & que je n'ai plus observé nulle part. Du reste, je n'ai rien retenu de leurs mœurs, de leur société, de leurs caractères. Aujourd'hui que j'y porterois d'autres yeux, faut-il ne revoir plus cet heureux pays? Hélas! il est sur la route du mien!